

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE259

présenté par
M. Dufau, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT

1) Rédiger ainsi le début de la deuxième phrase de l'alinéa 18:

"Depuis 2013, la France produit annuellement" (*le reste sans changement*)

2) En conséquence, à la troisième et à la quatrième phrases du même alinéa, substituer aux mots:

"seront"

les mots:

"sont"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de concordance de temps : l'objet de l'amendement est en vigueur depuis l'an dernier.